

L'INTÉRIM EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

UNE FORTE HAUSSE AU TROISIÈME TRIMESTRE 2020

Fin septembre 2020, environ 33 900 intérimaires sont comptabilisés dans les entreprises de travail temporaire de Bourgogne-Franche-Comté. L'emploi intérimaire augmente de 33,3 % au 3^e trimestre 2020, soit la plus forte hausse enregistrée parmi les régions françaises. Néanmoins, cette progression ne permet pas encore de compenser les pertes enregistrées au cours du 1^{er} trimestre 2020.

Le recours à l'intérim des établissements de la région, qui reflète davantage l'activité économique augmente sur le même rythme.

La hausse de l'intérim (recours et emploi) est portée en particulier par la fabrication d'autres produits industriels et la fabrication de matériels de transport.

► L'EMPLOI INTÉRIMAIRE PROGRESSE FORTEMENT...

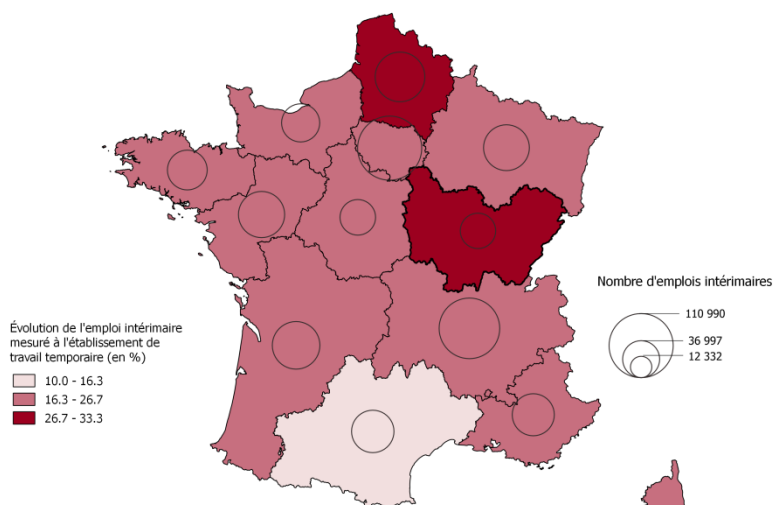
1

Environ 33 900 intérimaires sont comptabilisés fin septembre 2020 dans les entreprises de travail temporaire de la région (cf. Encadré Mesurer l'intérim). Après une reprise timide au trimestre précédent, l'emploi intérimaire augmente fortement au 3^e trimestre : +33,3 %, soit près de 8 500 intérimaires. Il s'agit de la plus importante progression parmi les régions françaises. Cependant, cette hausse ne permet pas encore de compenser les pertes enregistrées au cours du 1^{er} trimestre 2020.

Dans la région, les effectifs intérimaires augmentent dans tous les secteurs d'activité. La progression de l'emploi intérimaire est portée en particulier par l'industrie. La fabrication des autres produits industriels (+2 500 intérimaires) et la fabrication de matériels de transports (+1 600 intérimaires) représentent à elles seules environ la moitié de la hausse de l'emploi intérimaire de la région. Dans la fabrication d'autres produits industriels, l'intérim augmente surtout dans la métallurgie.

L'emploi intérimaire augmente dans tous les départements de la région au 3^e trimestre. Il progresse entre +19,2 % dans la Nièvre et +53,0 % dans le Doubs. Le Doubs bénéficie

Évolution de l'emploi intérimaire au T3 2020 dans les régions de France métropolitaine

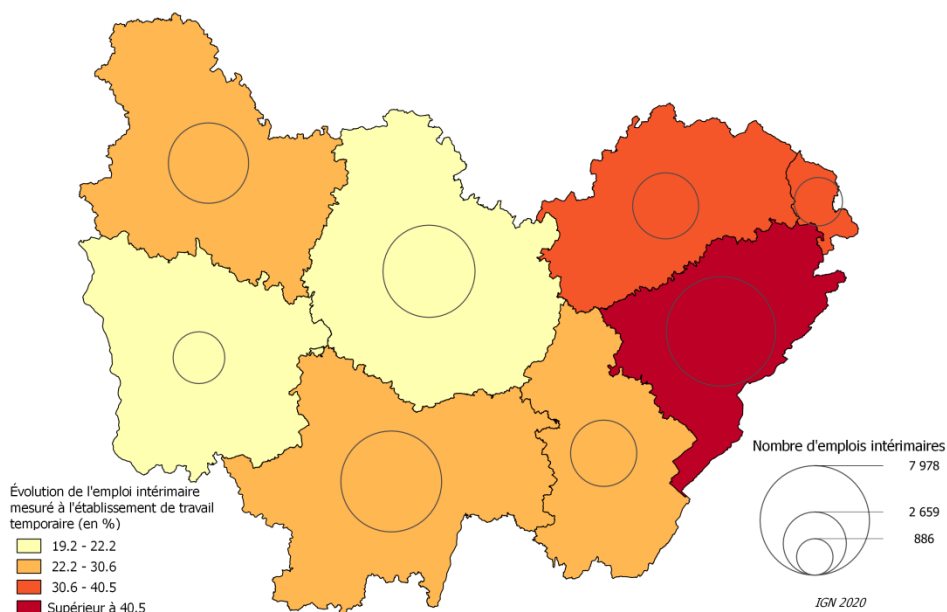


IGN 2020

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle Emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim, traitement Sese Directe Bourgogne-Franche-Comté.

de l'augmentation la plus élevée de l'industrie (fabrication matériels de transport et autres produits industriels) et du tertiaire marchand (transports et entreposage ainsi que les activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien). Dans le Territoire de Belfort, l'emploi intérimaire progresse aussi fortement (+40,5 %). Cette hausse est portée principalement par l'augmentation des effectifs dans la fabrication des autres produits industriels. En Haute-Saône et dans l'Yonne, l'emploi intérimaire augmente dans des proportions similaires dans la fabrication de matériels de transport et des autres produits industriels ce qui tire la hausse des effectifs dans l'intérim.

Évolution de l'emploi intérimaire au T3 2020 dans les départements de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle Emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim, traitement Sese Directe Bourgogne-Franche-Comté.

► ... TOUT COMME LE RECOURS À L'INTÉRIM

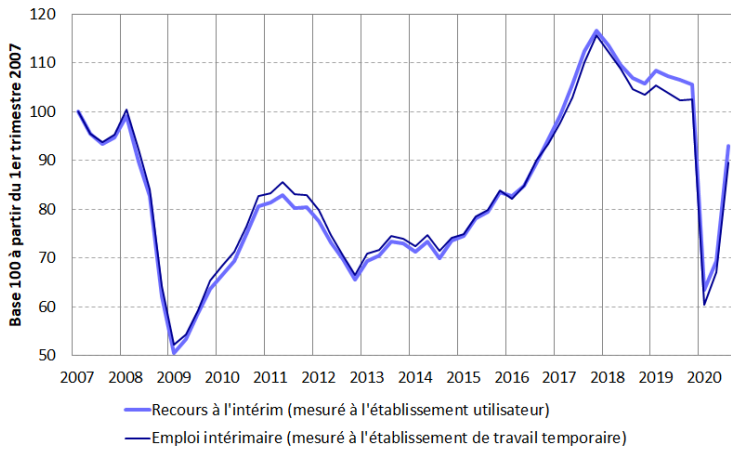
Le recours à l'intérim, mesuré à l'établissement qui emploie l'intérimaire (établissement utilisateur) (cf. *Encadré Mesurer l'intérim*), est un indicateur avancé de la situation économique des établissements de la région. Fin septembre 2020, les établissements de la région emploient un peu plus de 34 400 intérimaires.

En septembre 2020, le recours à l'intérim augmente dans les mêmes proportions que l'emploi intérimaire : +33,9 %. Le recours à l'intérim augmente dans tous les secteurs d'activité. La hausse du recours à l'intérim est portée en particulier par la fabrication d'autres produits industriels (+2 500 intérimaires) et la fabrication de matériels de transport (+1 800 intérimaires).

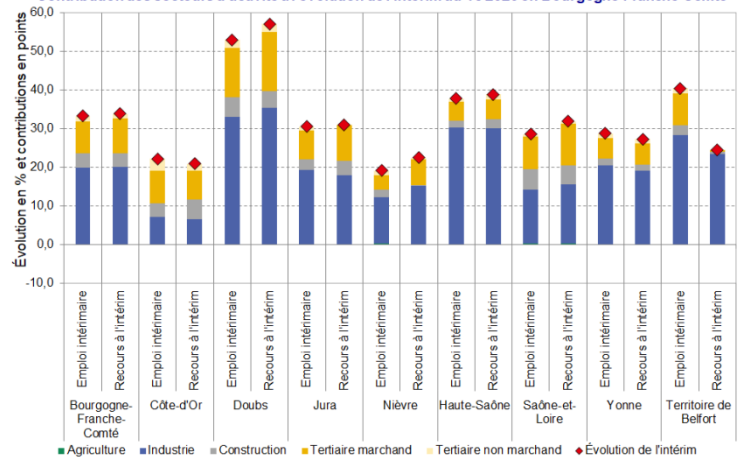
Le recours à l'intérim augmente au 3^e trimestre 2020 dans tous les départements. Dans le Doubs, la Nièvre et la Saône-et-Loire, le recours à l'intérim augmente un peu plus fortement que l'emploi intérimaire. Les entreprises de ces départements recourent ainsi en partie à des intérimaires venant de l'extérieur.

À l'inverse dans le Territoire de Belfort, le recours à l'intérim est moins dynamique que l'emploi intérimaire. D'une part, il recule légèrement dans le commerce, les industries agroalimentaires et les activités scientifiques et techniques; services administratifs et de soutien. D'autre part, la hausse du recours à l'intérim dans les transports et l'entreposage est plus modérée que celle enregistrée pour l'emploi intérimaire. Ainsi, la hausse de l'emploi intérimaire dans le Territoire de Belfort est en partie portée par la dynamique économique d'entreprises situées à l'extérieur du département.

Évolutions de l'emploi intérimaire et du recours à l'intérim

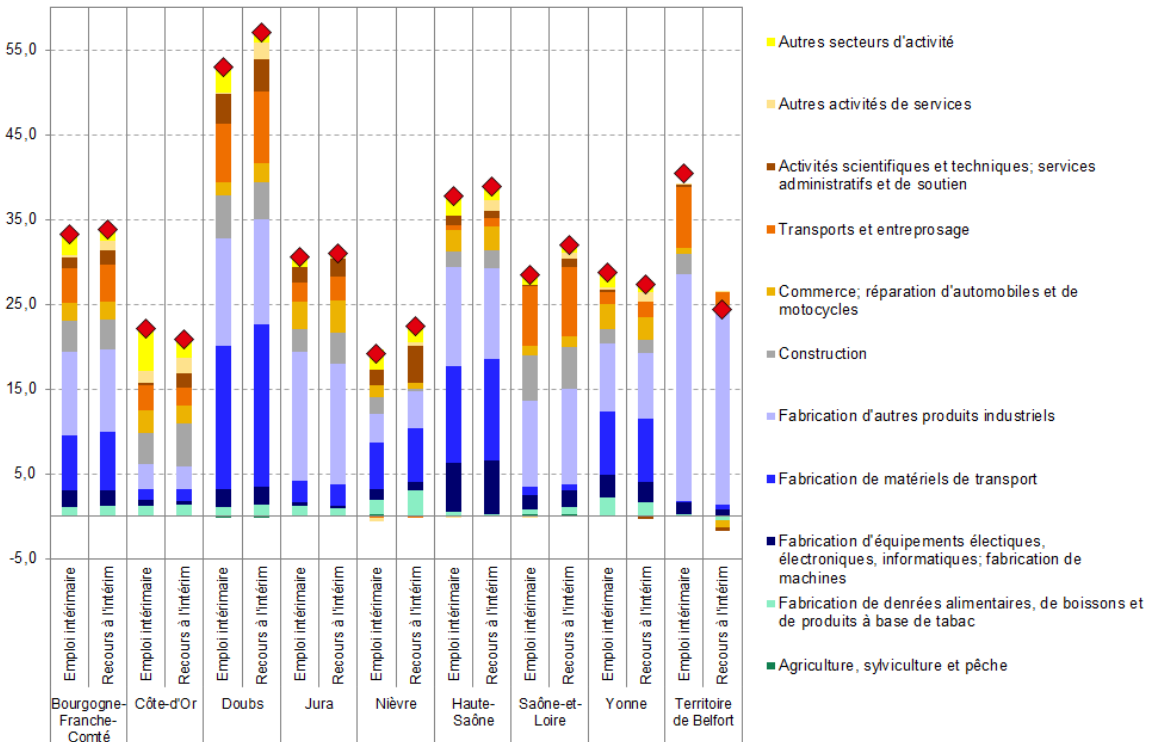


Contribution des secteurs d'activité à l'évolution de l'intérim au T3 2020 en Bourgogne-Franche-Comté



Sources : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle Emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim, traitement Sese Direccte Bourgogne-Franche-Comté.

Détail de la contribution des secteurs à l'évolution de l'intérim au T3 2020 en Bourgogne-Franche-Comté



Sources : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle Emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim, traitement Sese Direccte Bourgogne-Franche-Comté.

MESURER L'INTÉRIM

- **L'emploi intérimaire** est mesuré ici à l'établissement de travail temporaire. Dans ce cas, l'intérimaire est comptabilisé dans les effectifs de l'agence d'intérim à laquelle il est rattaché. Il peut effectuer sa mission dans un établissement qui se situe en dehors du périmètre régional. Cette définition est privilégiée dans les estimations d'emploi régionales et départementales de l'Insee, de l'Acoss et de la Dares. Elle permet notamment de faire le lien avec l'évolution du chômage.
- **Le recours à l'intérim** est mesuré à l'établissement utilisateur, c'est-à-dire à l'établissement pour qui l'intérimaire travaille. Dans ce cas, l'intérimaire est comptabilisé dans les effectifs de l'établissement dans lequel il effectue sa mission et peut par conséquent résider dans une autre région. Cette définition permet d'appréhender l'intérim comme un indicateur avancé de la situation économique des établissements de la région et des grands secteurs d'activité.

POUR EN SAVOIR PLUS

PUBLICATIONS RÉGIONALES :

- « [Conjoncture Emploi Insee – Urssaf – Direccte du 3e trimestre 2020](#) », Insee – Urssaf – Direccte, Insee Flash, janvier 2020.
- « [Conjoncture économique en Bourgogne-Franche-Comté](#) », Direccte Bourgogne-Franche-Comté, novembre 2020.
- « [Indicateurs Trimestriels Régionaux : Économie, emploi, marché du travail et politiques d'emploi](#) », Direccte Bourgogne-Franche-Comté, novembre 2020.
- « [Indicateurs Trimestriels Départementaux : Économie, emploi, marché du travail et politiques d'emploi](#) », Direccte Bourgogne-Franche-Comté, novembre 2020.
- « [Fiches territoires](#) », Direccte Bourgogne-Franche-Comté, novembre 2020.

Conception et réalisation : Émilie Vivas
Service Études Statistiques Évaluation (SESE)

**Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation,
du Travail et de l'Emploi (Direccte) de Bourgogne-Franche-Comté**
5 place Jean Cornet
25041 Besançon Cedex
www.bourgogne-franche-comte.direccte.gouv.fr